18ème Conférence interparlementaire
pour la Politique étrangère et de sécurité commune
et la Politique de sécurité et de défense commune (PESC/PSDC)

3-4 mars 2021

par vidéoconférence

<u>Déclaration des co-présidents</u>

Remarques préliminaires

La 18e Conférence interparlementaire (CIP) pour la PESC/PSDC s'est tenue le 3 et le 4 mars 2021 dans le cadre de la dimension parlementaire de la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne. En raison de la pandémie COVID-19 en cours, la conférence a été organisée pour la deuxième fois par vidéoconférence. Des parlementaires des États membres de l'UE et du Parlement européen y ont participé. Des parlementaires de pays candidats à l'UE et de potentiels candidats, ainsi que des pays européens membres de l'OTAN qui ne sont pas membres de l'UE, à savoir l'Albanie, l'Islande, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et le Royaume-Uni, y ont également participé.

Nous, les co-présidents de la 18ème CIP :

- soulignons que la pandémie COVID-19 continue d'avoir des conséquences économiques, sociales, politiques et, en particulier, géopolitiques qui affecteront inévitablement des aspects essentiels de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE. Soulignons que l'environnement de sécurité de l'UE est aujourd'hui plus instable, plus imprévisible, étant l'un des plus complexes et ambigus depuis la fin de la guerre froide.

- considérons le déclenchement de la pandémie COVID-19 comme un événement modifiant la donne dans l'environnement international et un catalyseur de changement dans l'ordre mondial. Soulignons, à cet égard, l'importance fondamentale de la résilience interne de l'UE, du développement de nouveaux partenariats et du renforcement de la vision multilatérale de l'UE à l'échelle mondiale. Nous saluons les initiatives « Team Europe » et « Coronavirus Global Response » qui aident les États partenaires à faire face à l'impact de la pandémie.

- félicitons l'action de la Commission européenne dans sa décision sans précédent d'acquérir et de distribuer des vaccins contre la maladie de Covid-19, à un moment crucial pour l'affirmation de l'unité européenne.

- appelons à la nécessité d'adapter et d'ajuster rapidement la réponse de l'UE à cette nouvelle réalité géopolitique. Rappelons que l'Union européenne est un « partenaire de choix » pour les pays tiers, guidé par la promotion de la démocratie et la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Soulignons que l'UE est un acteur et

médiateur fiable dans le règlement des conflits, mais aussi un chef de file dans la promotion du multilatéralisme. Nous nous réjouissons de la communication conjointe sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur ce principe.

- appelons les États membres à faire preuve d'une réelle volonté politique de promouvoir conjointement les objectifs de l'UE en matière de politique étrangère et de faire obstacle aux tentatives des pays tiers de diviser l'UE. Notons qu'il existe encore un grand potentiel inexploité pour allier et intégrer tous les aspects du '*soft et hard powers*' de l'action extérieure de l'UE pour atteindre les objectifs de la PESC et de la PSDC.

- invitons le président du Conseil européen, le président de la Commission et le secrétaire général de l'OTAN, en tant que garants de la déclaration commune UE-OTAN, à poursuivre la coopération UE-OTAN en vue d'améliorer le développement des capacités et de contribuer à la paix et à la sécurité en Europe et dans le monde. Invitons le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à veiller, par ses propositions, à ce que les orientations fournies par la future boussole stratégique soient compatibles avec le rôle de l'OTAN tel que reconnu par les traités. Encourageons les États membres à faire progresser davantage les relations UE-OTAN en résolvant les questions relatives à l'échange d'informations, en permettant la participation des non-membres aux activités de l'un ou l'autre cadre et en abordant de manière globale la défense et la résilience européennes et transatlantiques.

- soulignons la nécessité de renforcer l'influence de l'UE à l'échelle mondiale, de consolider nos alliances stratégiques avec des partenaires du monde entier partageant les mêmes principes et de diversifier notre coopération sur une base ad hoc. Estimons qu'il importe de renforcer la « souveraineté stratégique » de l'UE, afin de favoriser un processus décisionnel plus rapide et plus efficace, de renforcer la capacité au niveau de l'UE et des États membres de mettre en place une union de Défense à part entière afin de renforcer la capacité d'action de l'UE.

- nous réjouissons de la communication conjointe intitulée « Le partenariat renouvelé avec le voisinage méridional – Un nouvel agenda pour la Méditerranée ». Réaffirmons l'importance stratégique du voisinage sud de l'UE et la nécessité de promouvoir la stabilité politique, démocratique et socio-économique et d'aider nos partenaires du voisinage méridional à faire avancer les réformes nécessaires et à créer de nouvelles opportunités pour leur jeunesse. Réaffirmons que tous les acteurs de la région doivent s'engager à poursuivre le dialogue de bonne foi et à s'abstenir de toute action unilatérale qui serait contraire aux intérêts de l'UE et violerait le droit international et les droits souverains d'autres pays, en particulier si cela affecte les États membres de l'UE. Soulignons l'importance de la diplomatie parlementaire et le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux des États membres de l'UE pour renforcer la capacité de dialogue, d'engagement et de coopération avec nos partenaires du voisinage méridional. Soulignons le rôle que l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, actuellement présidée par le Parlement européen, peut jouer dans la réalisation des objectifs de la communication commune, en particulier en ce qui concerne les efforts conjoints de défense du climat et les efforts conjoints renouvelés pour une mer Méditerranée préservée et durable sur le plan environnemental. Soutenons l'organisation d'un sommet entre l'UE et nos partenaires du voisinage méridional afin

de faire progresser le dialogue et la coopération sur le nouvel agenda pour la Méditerranée et sa mise en œuvre.

- réaffirmons l'importance du partenariat UE-Afrique, qui ne peut être couronné de succès que s'il s'agit véritablement d'un partenariat d'égal à égal, fondé sur une responsabilité et une solidarité propre et une vision commune pour notre avenir. Appelons à un véritable partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine, en mettant l'accent sur une plus grande cohérence entre les politiques de l'UE, l'allocation transparente et axée sur les résultats des ressources de l'UE et une alliance politique redynamisée, qui doit aller au-delà de la coopération traditionnelle en matière de développement et d'aide humanitaire pour un partenariat optimal. Les travaux communs devront porter sur cinq piliers : un partenariat pour la transition verte et l'accès à l'énergie; un partenariat pour la transformation numérique; un partenariat pour la croissance durable et l'emploi; un partenariat pour la paix, la sécurité et la gouvernance; et un partenariat sur la migration et la mobilité. Soulignons qu'une Afrique prospère, pacifique et résiliente est un objectif essentiel de la politique étrangère de l'UE, qui devrait se concentrer en particulier sur le multilatéralisme, la paix, la sécurité et la stabilité, le développement durable et inclusif et la croissance économique durable. Soutenons l'organisation du sommet UE-Afrique des chefs d'État et de gouvernement en 2021.

- sommes préoccupés par le fait que, récemment, plusieurs pays du voisinage oriental de l'UE sont devenus des crises politiques et militaires et ont assisté à la résurgence d'acteurs régionaux autoritaires. Rappelons que la situation dans la région a été aggravée par la pandémie de COVID-19 et son impact économique et social. Soulignons que, si des résultats satisfaisants ont été obtenus dans de nombreux domaines, des progrès supplémentaires doivent être réalisés dans des domaines tels que l'appareil judiciaire et l'état de droit, ainsi que dans la lutte contre la corruption et la « désoligarchisation » de l'économie.

- condamnons fermement la répression en cours contre les forces démocratiques et les médias indépendants au Bélarus. Déplorons qu'au mépris de la condamnation par la communauté internationale le régime de Loukachenko continue de priver les Biélorusses de leurs droits les plus élémentaires et de persécuter les représentants des forces démocratiques, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme, des militants de la société civile et des syndicalistes indépendants. Demandons au régime de mettre un terme à ces répressions et d'accepter un véritable dialogue national conduisant à une transition sans heurt du pouvoir. Réaffirmons notre appui indéfectible au peuple biélorusse dans sa lutte courageuse pour le respect de sa dignité et de ses droits fondamentaux.

- réitérons un appel à un engagement renouvelé en faveur d'une politique d'élargissement crédible par une intégration cohérente des Balkans occidentaux, en intégrant fermement la région dans les processus et les structures de l'UE, en défendant la démocratie, l'État de droit et la réconciliation. Soulignons la nécessité d'une coopération et d'une solidarité accrues pour relever en commun les défis, y compris l'ingérence étrangère, la désinformation, les migrations et l'impact socio-économique de la pandémie COVID-19. Attendons avec intérêt la tenue des premières conférences intergouvernementales avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. Pensons que la Conférence sur l'avenir de l'Europe devrait impliquer activement les représentants des

États des Balkans occidentaux, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau de la société civile et de la jeunesse.

- condamnons la décision des autorités russes d'arrêter et de condamner à une peine de prison M. Alexei Navalny, décision qui viole clairement le droit international et la Constitution de la Fédération de Russie. Demandons aux autorités russes de libérer immédiatement M. Navalny et tous les autres manifestants pacifiques détenus arbitrairement au cours et à la suite des manifestations de janvier et février, ainsi que de mettre fin à la violence et à l'intimidation dont sont victimes les militants politiques, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes. Estimons que les récents développements en Russie confirment la nécessité de repenser et de refonder la stratégie de l'UE vis-à-vis du gouvernement russe et de renforcer le soutien de l'UE aux citoyens russes. Demandons à l'UE d'utiliser, le cas échéant, le régime de sanctions mondiales en matière de droits de l'homme récemment adopté par l'UE (« EU Magnitsky Act ») pour sanctionner tous les responsables de violations des droits de l'homme en Russie.

- nous réjouissons de la conclusion de l'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni, qui est un accord équilibré qui protège l'intégrité du marché intérieur, l'indivisibilité des quatre libertés et limite les conséquences négatives du retrait du Royaume-Uni de l'UE en conférant sécurité juridique aux citoyens et aux entreprises. Regrettons que l'accord ne contienne pas de dispositions sur la politique étrangère et de sécurité, alors même que la déclaration politique de 2019 avait envisagé une telle coopération. Soulignons qu'il est dans l'intérêt des deux parties de maintenir une coopération étroite et durable dans ces domaines. Soutenons la création d'une assemblée parlementaire du partenariat pour les députés européens et britanniques, comme le prévoit l'accord.

- nous réjouissons de l'engagement renouvelé de l'administration américaine de renforcer les alliances mondiales, en particulier l'alliance transatlantique, et de rétablir la confiance dans l'ordre multilatéral fondé sur les règles. Saluons l'initiative de la Commission et du SEAE de dessiner un nouvel agenda transatlantique adapté au paysage mondial d'aujourd'hui, tel que présenté dans la communication sur un nouvel agenda transatlantique pour le changement mondial. Pensons que la coopération entre l'UE et les États-Unis peut être renforcée en ce qui concerne la lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences économiques et sociales, la coopération multilatérale, le soutien et la réforme des organisations internationales, le changement climatique, la sécurité et la défense, la démocratie, la protection des droits de l'homme dans le monde, la technologie, le commerce et les normes.

- soulignons la nécessité d'établir une stratégie UE-Chine renouvelée et unifiée afin de tenir compte de la complexité et de l'ampleur des relations de l'UE avec la Chine. Soutenons, conformément aux conclusions du Conseil européen d'octobre 2020, l'appel à la Commission et au Haut représentant pour qu'ils présentent un rapport intérimaire sur les perspectives stratégiques UE-Chine d'ici mars 2021. Rappelons la nécessité de continuer à traiter toutes les questions inscrites à l'ordre du jour des deux parties et reconnaissons que, si les efforts visant à parvenir à une coopération plus forte en matière de changement climatique et d'environnement doivent se poursuivre, l'UE devrait fermement exprimer son opposition à l'évolution récente de la situation à Hong

Kong et au traitement des minorités ethniques et religieuses sur le territoire chinois et exhorter un engagement plus ferme de la Chine dans le domaine des droits de l'homme.

Marcos Perestrello
Président de la commission de la Défense nationale et chef de la délégation de l'*Assembleia da República*

David McAllister
Président de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, chef de la délégation du Parlement européen